



LE MERCREDI 7 OCTOBRE 2015

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 7 octobre 2015, à 20 h 00, à laquelle sont présents :

Éric Antoine
Martine Caron
Jocelyn Fréchette
Maxime Hupé-Labelle (quitte à 20 h 15)
Anik Morin
Michel Parenteau

Marc-Olivier Bisson
Richard Durocher
Cécile Gauthier
Raymond Ménard
Dany Ouellet

Les représentants du comité de parents

Anne-Marie Arcand
Stéphane Mongeon

Daniel Cooke
Sylvain Tremblay

Formant quorum, sous la présidence de monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette.

Sont également présents :

Raynald Goudreau, directeur général
Jasmin Bellavance, secrétaire général
Nathalie A. Charette, directrice du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire

Le président déclare la séance ouverte.

SUSPENSION DE LA SÉANCE ET REPRISE À LA SALLE DESJARDINS

Il est proposé par monsieur le commissaire Éric Antoine;

QUE la séance soit suspendue ;

QUE la séance reprenne à 20 h 15 à la Salle Desjardins de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 20 h 00.

La séance reprend, il est 20 h 15.

Monsieur le commissaire Maxime Hupé-Labelle a quitté lorsque la séance reprend.

Parole au président et nouvelles de la FCSQ

- . Déjeuner de lancement de la campagne 2015 de Centraide Outaouais
- . Forum de développement social des Collines-de-l'Outaouais
- . Conseil général de la FCSQ le 16 octobre prochain

Parole au public

Madame Hélène Godin, présidente du Syndicat des travailleuses et travailleurs de la CSCV (CSN)

- . Évoque que les membres du personnel de soutien devront bientôt faire appel à Centraide, compte tenu des offres patronales
- . S'offusque que la commission scolaire n'ait pas souligné la Semaine du personnel de soutien du 21 au 25 septembre et la journée nationale du personnel de soutien du 24 septembre

Monsieur Claude Tardif, président du Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais

- . Souligne le départ de M. Hupé-Labelle
- . Invite le Conseil des commissaires à se positionner quant aux offres patronales
- . Fait état des divers enjeux de la négociation qui a actuellement cours
- . Invite chaque commissaire à se positionner quant à ces enjeux
- . Évoque la journée de grève du 30 septembre dernier



ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 09 (2015-2016)

Il est proposé par monsieur le commissaire Stéphane Mongeon;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

APPUI À L'ÉCOLE PUBLIQUE

RÉSOLUTION 10 (2015-2016)

Attendu que la mission de l'école publique est d'instruire, de socialiser et de qualifier tous les élèves;

Attendu que l'école publique offre des services éducatifs à toutes les catégories d'élèves sans distinction et qu'elle doit s'assurer de la réussite et de la qualification du plus grand nombre d'élèves;

Attendu que le rôle du Conseil des commissaires est d'agir dans l'intérêt des élèves, de leurs parents et des contribuables;

Attendu les compressions budgétaires successives imposées à l'endroit de l'école publique au sein du réseau des commissions scolaires du Québec;

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées (CSCV) doit composer depuis des années avec des compressions budgétaires majeures et récurrentes;

Attendu que ces compressions budgétaires atteignent plus de 3,7 M \$ au cours des cinq (5) dernières années et que ce montant n'inclut pas la perte de la subvention de péréquation de 6 M \$;

Attendu que ces compressions ont aussi des impacts sur les apprentissages des élèves de la CSCV et que c'est la créativité, la passion, le professionnalisme et l'engagement du personnel qui font en sorte de diminuer ces impacts sur les principaux intéressés, les élèves des écoles et des centres de la CSCV;

Attendu l'importance capitale du personnel dans la vie scolaire quotidienne des élèves, dans leur motivation à réussir et ultimement, dans leur réussite scolaire;

Attendu que les efforts budgétaires réalisés par la CSCV et ses établissements ont des effets sur la mobilisation du personnel et les conditions d'apprentissage des élèves;

Attendu que la CSCV a considérablement réduit ses frais administratifs et qu'il n'y a plus d'opportunité d'appliquer des compressions sans affecter les services aux élèves;

Il est proposé par monsieur le président Jocelyn Fréchette;

QUE ce Conseil des commissaires :

- réitère sa foi en une école publique de qualité, ouverte à toutes les clientèles et axée sur la réussite du plus grand nombre d'élèves;
- témoigne de son admiration pour la qualité du travail et l'engagement exemplaire des membres du personnel dans la vie scolaire de nos élèves malgré le contexte de compressions budgétaires qui prévaut depuis plusieurs années;
- exige du gouvernement du Québec qu'il donne à la CSCV les moyens financiers, organisationnels et matériels suffisants afin de poursuivre sa mission de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population;



- transmette la présente résolution :
 - au premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard;
 - au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, M. François Blais;
 - au député de Papineau et adjoint parlementaire au ministre de l'Éducation, M. Alexandre Iracà;
 - à la Fédération des commissions scolaires du Québec;
 - aux présidences des commissions scolaires du Québec;
 - aux syndicats et associations représentant les employés de la CSCV;
 - aux conseils d'établissement de la CSCV;
 - au comité de parents de la CSCV.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Parole aux commissaires

Monsieur Daniel Cooke

- . 1^{ère} édition, dans la Petite-Nation, du mouvement *Je protège mon école publique* tenue à l'école Providence / J.-M.-Robert
- . Invite les membres du personnel à y participer le 2 novembre prochain

Monsieur Sylvain Tremblay

- . Évoque la résolution faisant état du positionnement du comité de parents quant aux offres patronales
- . Invite le SEO à s'entendre avec la commission scolaire afin que les services de garde soient ouverts lors des journées de grève
- . Mentionne que la Fédération des comités de parents du Québec participe activement au mouvement *Unis pour l'école publique* et remet symboliquement au président un macaron à l'effigie du mouvement

Monsieur Stéphane Mongeon

- . Réfère à la déclaration de M. François Blais, ministre de l'Éducation, affirmant qu'il serait « maladroit » à ce moment-ci d'injecter des sommes supplémentaires au bénéfice des élèves et des écoles

Monsieur Richard Durocher

- . Souligne qu'un commissaire a quitté, mais que les 14 autres sont restés

Monsieur Éric Antoine

- . Remercie les enseignants et les membres du personnel de soutien d'être présents en si grand nombre
- . Souhaite un règlement satisfaisant pour le bien des élèves, dans le cadre des négociations en cours

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 AOÛT 2015

RÉSOLUTION 11 (2015-2016)

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Parenteau;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 26 août 2015 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rapport des groupes de travail

Comité de parents par monsieur le commissaire Sylvain Tremblay :

- . Première rencontre du comité de parents est prévue le 8 octobre 2015, à 19 h
- . Invite les parents à assister à cette séance publique

Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage par monsieur le commissaire Stéphane Mongeon :

- . Assemblée générale des parents, le 6 octobre dernier
- . Grand intérêt manifesté : 10 parents ont soumis leur candidature afin de pourvoir l'un des 2 postes disponibles au comité

Carrefour culturel ESTacade par monsieur le commissaire Michel Parenteau :

- . AGA du CCE tenue le 28 septembre dernier
- . Dépôt du rapport annuel et des états financiers pour l'année 2014-2015



1796

Cœur-des-Vallées en action par monsieur le commissaire Raymond Ménard :

Participation à l'assemblée générale de la coopérative étudiante de la cafétéria de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau

La directrice des finances, madame Nathalie A. Charette, présente les faits saillants des états financiers 2014-2015.

ÉTATS FINANCIERS 2014-2015 – DÉPÔT

RÉSOLUTION 12 (2015-2016)

Attendu les termes des articles 286 et 287 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c.l-13.3);

Attendu la présentation des états financiers 2014-2015 faite par la firme comptable Deloitte, S.E.N.C.L., lors de la rencontre du comité de vérification du 5 octobre 2015 ainsi que lors du comité de travail du 7 octobre 2015;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Parenteau;

De recevoir le rapport financier de l'exercice 2014-2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE ST-ANDRÉ-AVELLIN ET LA COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES – DÉLÉGATION DE SIGNATURE

RÉSOLUTION 13 (2015-2016)

Attendu que le protocole d'entente entre la municipalité de St-André-Avellin et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées signé en mars 2005 (Résolution 61(2004-2005)) nécessitait une mise à jour en fonction des besoins actuels des écoles et de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Attendu que les termes du protocole d'entente entre la municipalité et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées conviennent aux deux (2) parties;

Attendu les discussions des membres du comité relatif aux affaires matérielles et financières lors de leur rencontre du 21 septembre 2015;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 30 septembre 2015;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Daniel Cooke;

QUE le président et le directeur général soient, et sont par la présente, autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées le protocole d'entente négocié avec la municipalité de St-André-Avellin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONTRAT RELATIF À L'ORGANISATION D'UN VOYAGE COMMUNAUTAIRE AU PÉROU POUR UN GROUPE D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN – ADJUDICATION

RÉSOLUTION 14 (2015-2016)

Attendu l'appel d'offres public visant l'octroi d'un contrat relatif à l'organisation d'un voyage communautaire au Pérou pour un groupe d'élèves de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin (ESHG), à Gatineau;



Attendu l'offre reçue et ouverte :

Voyages Objectif Terre Inc. 120 288 \$
1200, boulevard Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4J 4L6

Attendu l'analyse de conformité et la vérification quant au respect des exigences de l'appel d'offres à l'égard des particularités du voyage effectuées par l'École secondaire Hormisdas-Gamelin;

Attendu que les sommes permettant de défrayer le coût de ce voyage proviennent de diverses levées de fonds organisées par les élèves concernées ou payées par leurs parents;

Attendu la recommandation du conseil d'établissement de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin du 29 septembre 2014;

Attendu la recommandation de la direction de l'école et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Tremblay;

QUE le contrat relatif à l'organisation d'un voyage communautaire au Pérou pour un groupe d'élèves de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin (ESHG), à Gatineau, soit adjugé à la firme Voyages Objectif Terre Inc. pour une somme ne dépassant pas cent vingt mille deux cent quatre-vingt-huit dollars (120 288 \$) taxes exclues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**REGROUPEMENT D'ACHAT CONCERNANT LA VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS
JUDICIAIRES**

RÉSOLUTION 15 (2015-2016)

Attendu l'offre de la Fédération des commissions scolaires du Québec à l'effet de procéder à un regroupement d'achat concernant la vérification des antécédents judiciaires;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors des comités de travail du 30 septembre et du 7 octobre 2015;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources humaines et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées mandate la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) pour qu'elle procède en son nom à l'appel d'offres regroupé concernant la vérification des antécédents judiciaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 16 (2015-2016)

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc-Olivier Bisson;

QUE la séance soit levée.

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 4 novembre 2015, à 20 heures, à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, située au 378 A, rue Papineau, à Papineauville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Il est 21 h 20.

Jocelyn Fréchette,
Président du Conseil des commissaires

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général

